L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Oran P.Griffin à Cécile L. Martin; Wm L. Rosenbaum à Carolina Joseph; Julius Biro à Valerie J. Jacobs; Leonard Ford à Ethel Gilford; Anthony Polizzo à Francesca Lombardino; Adolphe Steward à Mary January.

NAISSANCES.

Mmes Jos. L. McLaughlin, une fille: Emile Bienvenu, un garçon: Anthony Batello, un garçon: Robt J. Soulat Dufossat, une fille: Chas J. Voigt Jr, un garçon; Wm Phillips, un garçon; Harry Ellis, une fille; Roy S. Warmack, une fille; Louis Treadway, un garçon; L. O. ...uidry, une fille.

DECES

...me F. S. McNulty, 33 ans, West ...; John T. Conway, 51 ans, 1830 ...phine; Thos L. Galway, 4 ans, ... St-Pierre; Mme Julien Davis, ...ns, Hopital Touro; Vve Anna ...is, 80 ans, 1432 St-Philippe; ...a Crutti, 2 ans; Hôpital de Cha...; Millie Gorham, 75 ans, 2814 ...tel; John Riley, 30 ans; 2518, ...son; Charlotte Williams ans, Asile Lafon; Robt W. ...ns, 3 mois, 2117 Palmyre; Frank ...cKinney, 34 ans, 2016 Melpomène; ...ve Rosina Rempp, 69 ans, 910 To...edano; Mme C. D. Cook, 26 ans, 3159 Maurepas; B. McGee, 32 ans, 2229 Seconde; Emily H. Renaud, 12 jours, 515 Ste-Anne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Emile A. Billet vs Ernest Cartier, réclamation de $355.64 sur un compte courant.

Demande d'émancipation :

Rose Louise Johnson.

Jno S. Russell vs Frederick L. Goodwin, réclamation de $259.80 sur des billets.

Successions ouvertes :

Julius Weis, Auguste Dubos, Julia Hession.

Crescent Building and Homestead Association vs Paul R. Claverie, procès exécutif de $4,501.64.

Félix J. Dreyfous vs Richard Hamilton, procès exécutif de $450.

Ada Hayes vs Anthony Puhalovich, saisie provisoire de $150.

The Cloverland Dairy Co. vs N.O. Ry & Light Co., action en dommages de $344.04.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions.

Fred Martin, port d'arme cachée;

René Bruley, actes de violence; Edward Blanchard, diffamation; Thomas Turnipseed, W. C. Hall, vol avec effraction.

Acquittés :

Pascal Lamarque, menaces; Lola Foster, actes de violence; Félix Gonzales, blessure.

Envoyé devant la Cour Criminelle :

John Seminary, attaque et blessure.

L A FEMME se doit à elle même, à sa famille et à la postérité d'être belle—des dents bien soignées donnent un nouveau charme à la beauté du visage

La Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon

nettoie, conserve et embellit les dents, prévient la carie et purifie et parfume l'haleine.

FAITS DIVERS.

Dons charitables des héritiers de M. Julius Weis.

Le testament de M. Julius Weis, le banquier philanthrope récemment décédé à la Nouvelle-Orléans, a été homologué hier matin à la Cour civile de District par le juge Skinner.

Le texte de ce document, qui porte la date du 7 décembre 1905, est le suivant :

"Ceci est mon testament, entièrement écrit, signé, daté de ma main, et contient l'expression de mes dernières volontés.

"Je désire que tous mes biens et propriétés soient également divisés entre mes enfants, auxquels je suggère de faire les donations qu'ils jugeront convenables.

"Je nomme Simon Weis et Fred. Weis mes exécuteurs testamentaires avec pleine saisine de mes biens.

"JULIUS WEIS."

Les avocats chargés du règlement de cette succession ont annoncé que conformément aux voeux du défunt les enfants de M. Julius Weis avaient fait les dons suivants :

A l'Hôpital Touro, $5,000; à l'Association des Jeunes Israélites, $2,500; à l'Asile des Veuves et Orphelins Israélites, $1,000 en sus d'une police d'assurance sur la vie, de $1,000 au bénéfice de cette institution; à l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, $500.

Les héritiers de M. Weis continueront en outre à verser pendant cinq ans les contributions annuelles que le défunt banquier faisait à diverses institutions charitables de notre ville.

Nouvelle audition de cause

A la suite de la décision rendue lundi par la cour Suprême, renversant le jugement de la cour inférieure dans le procès de l'Etat de la Louisiane contre la Tulane Improvement Company, l'avocat général, M. Walter Guion a annoncé qu'il demanderait une nouvelle audition de cause.

Un délai de quinze jours est alloué à M. Guion, pour déposer cette demande.

COMPARUTION.

Tyron, Turnipseed et Hall, les trois jeunes cambrioleurs qui dans le courant du mois de décembre ont commis des vols dans deux grands magasins de la rue du Canal, ont comparu hier matin devant la Cour criminelle de cité. A l'ouverture de l'audience leurs avocats ont demandé le renvoi du procès. Le juge Aucoin y a consenti et a fixé la caution des inculpés à $1,000 chacun.

Retour de deux disparus.

Deux gamins de dix et onze ans, Frank Baumann et Joseph E. O'Sullivan, qui n'étaient pas rentrés lundi soir au domicile paternel et sur le sort desquels on éprouvait les plus vives inquiétudes, ont reparu tranquillement hier matin en annonçant qu'ils avaient passé la nuit au domicile de Mme Hainey, tante du jeune Baumann.

Pendant que les petits rôdeurs dormaient à poings fermés, l'inspecteur de police O'Connor qui avait été informé de leur disparition faisait opérer des recherches dans tous les quartiers de la ville par ses détectives et ses agents.

Impossible de décrire la joie des parents et les transports de joie avec lesquels ils ont accueilli Frank et Joseph, qui étaient loin de se douter des transes par lesquelles ils venaient de faire passer leurs familles.

Les familles O'Sullivan et Bauman habitent Kenner, un hameau situé à quelques milles de la Nouvelle-Orléans.

Les deux enfants, qui fréquentent les écoles publiques de notre ville, prétendent que lundi soir ils ont manqué le train qui devait les ramener à Kenner, et que ne sachant comment rentrer chez eux l'idée leur est venue d'aller passer la nuit au domicile de Mme Hainey, où ils ont été fort bien accueillis, et où ils ont totalement oublié d'aviser leurs familles, dont on conçoit aisément les inquiétudes en ne les voyant pas rentrer.

Vol rue Esplanade.

La police est à la recherche d'un filou qui vient de commettre un vol audacieux rue Esplanade, 824, chez Mme Antoine Araguel. L'individu s'est présenté chez cette dame lundi après-midi ostensiblement dans le but de louer une chambre. Il a été introduit dans la maison ayant promis à Mme Araguel de lui donner les références nécessaires.

Une heure plus tard, en visitant la chambre du nouveau locataire, Mme Araguel a constaté que l'individu avait décampé en emportant des bijoux d'une valeur de $30. L'escroc a essayé de briser l'armoire, mais n'y a heureusement pas réussi.

Querelle de famille.

Thomas Monroe, domicilié rue Valence 741, ne s'accorde pas avec ses parents, les époux Monroe, qui habitent dans le voisinage.

Ces jours derniers, désirant éviter une querelle il eut l'idée d'envoyer un ultimatum à ses voisins. Dans ce but il se procura une planche, soigneusement rabotée, sur laquelle il écrivit: "Si vous ne cessez pas de parler de moi, je vous fermerai.... la bouche à coups de poing", puis lança ce billet d'un nouveau genre par dessus la barrière dans la cour des époux Monroe.

L'ultimatum fut relevé par Mme Monroe qui s'empressa de le porter à son mari, lequel à son tour courut chez l'avocat de district auquel il soumit le corps du délit.

Celui-ci constata qu'il y avait là un cas de menaces et de diffamation bien établi et conseilla à M. Monroe de formuler un affidavit contre son irascible parent, ce qui fut fait sur le champ.

Un mandat d'arrestation a été lancé contre Thomas Monroe.

Mort à l'hôpital.

Major McCoy, l'homme de couleur blessé par Alex. Gibson dans une querelle dimanche dernier à l'angle des rues Poydras et Rempart, est mort à l'hôpital hier après-midi des suites de ses blessures.

Ne négligez pas une toux qui traine en vous livrant à des expériences. Prenez

Le Baume d'Allen Pour les Poumons

et le soulagement suivra certainement. Il guérit la toux, les rhumes, les maux de gorges ou les inflammations des bronches les plus obstinés.

Chez tous les Fournisseurs.

DAVIS & LAWRENCE CO., New York.

ALITE AVEC ECZEMA SIX SEMAINES

Eruption Irritante, Cuisante de la Tête aux Pieds—Docteur l'Avait Abandonnée —Première Application de Cuticura Soulage, Porte au Sommeil.

REMEDES CUTICURA OPERENT UNE PARFAITE GUERISON

"Pendant quatre ans je souffris cruellement d'un horrible eczéma. Je n'étais que plaies de la tête aux pieds et je dus garder le lit pendant six semaines. Les démangeaisons et les brûlures que j'ens alors me mettaient à la torture. Après que j'eusse été abandonnée par mon docteur on me conseilla d'essayer les Remèdes Cuticura. A la suite du premier bain au Savon Cuticura suivi d'une application de l'Onguent Cuticura je dormis bien pour la première fois depuis le commencement de ma maladie. J'employai aussi le Résolutif Cuticura et continuai le traitement pendant environ trois semaines. Au bout de ce temps je pouvais aller et venir dans la maison, j'étais radicalement guérie, et je n'ai jamais été malade depuis. Je conseillerais à toute personne atteinte d'une maladie de peau quelconque d'essayer les Remèdes Cuticura vu le bien qu'ils m'ont fait. Mme Edward Nenning, 1112 rue Salina, Watertown, N.Y, 11 Avril, 1909."

SAVON CUTICURA

Adoucissant, Calmant, Rafraichissant la Peau

En raison de ses propriétés délicates, émollientes, curatives, antiseptiques dues au Cuticura, jointes aux plus purs ingrédients saponacés et aux parfums de fleurs les plus rafraîchissants, le Savon Cuticura est sans égal pour nettoyer, conserver et purifier la peau, le cuir chevelu, les cheveux et les mains, pour arrêter démangeaison, irritation et inflammation, et empêcher les pores de se fermer, et de causer nombre d'éruptions faciales qui défigurent. Tous ceux qui sont heureux d'avoir une peau unie des mains blanches, un cuir chevelu propre et sain et des cheveux fournis et luisants, s'aperçoivent que le Savon Cuticura accomplit tout ce qu'ils en attendent.

Encore la question des enfants au théâtre.

M. Henry Greenwall, propriétaire du Théâtre Dauphine, a comparu hier matin devant la Cour Juvénile sous l'inculpation d'avoir autorisé une mineure, Annie Burke, à paraître sur la scène de ce théâtre aux deux représentations de dimanche.

L'inculpé a déclaré qu'il ignorait totalement les faits mis à sa charge, car il ne s'occupait pas des engagements, laissant ce soin à son régisseur M. Fred Wayne. En dépit de cette affirmation, confirmée du reste par M. Wayne, le juge Wilson a déclaré que M. Greenwall devait être tenu responsable de cette infraction à la loi. M. Greenwall a plaidé non coupable et a été remis en liberté sur parole en attendant sa prochaine comparution.

LA TEMPERATURE.

M. Cline, directeur de la station météorologique de notre ville, prédit une baisse assez considérable de température dans la nuit de mardi à mercredi, baisse qui devrait faire descendre le thermomètre dans les environs de 45 degrés.

Hier matin à la Nouvelle-Orléans le thermomètre marquait 64 degrés à 7 heures et 74 à midi.

INCENDIE.

Vers une heure et demie hier matin un feu a été découvert dans la demeure de James Ansona, située rue Claiborne 2503.

Les flammes qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts ont été éteintes par les personnes de la maison.

FRACTURE.

En travaillant à l'angle des rues Pologne et St-Claude, hier après-midi, Adam Relly, un ouvrier de couleur demeurant rue Olive, à Carrollton, a eu la jambe fracturée par la chute d'une poutre. Il a été transporté à l'hôpital.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

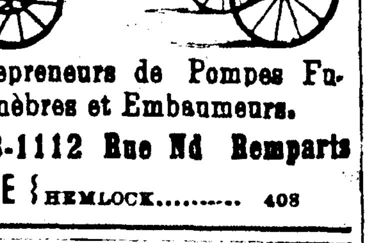

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK.......... 408

PHONE HEMLOCK 282

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAL.

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipal Office Building. Nouvelle Orléans, 31 décembre 1909. Des examens de Concours de postulants blancs pour des Certificats de Grammaire auront lieu à partir de LUNDI, 24 janvier, à 8:30 a. m., à l'Ecole Normale, rues Ste Marie et Colisée.

Des blancs pour application peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant

Les applications doivent être enregistrées au Bureau du Surintendant d'ici au 17 janvier.

WARREN EASTON, Surintendant.

9 jan—2 sem

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1910—L'élection pour sept directeurs de cette Banque, pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, LUNDI, le 7 février 1910, entre midi et 2 heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.

5 jan—5 au 7 fév inc

PETITES ANNONCES.

Agents demandés—Pour la Louisiane, le Mississipi, le Texas et l'Alabama; beaucoup d'argent à gagner. S'adresser, G. J. Capdevielle, 634 Maison Blanche.

16 jan—

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats Wed. Sat. 2

Production Massive de Klaw & Erlanger

THE ROUND-UP

134-Personnes-134 26-Chevaux-26

Semaine Prochaine—LILLIAN RUSSELL dans THE FIRST NIGHT

18 jan—5t

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe de Grand Opéra Français de JULES LAYOLLE.

Jeudi, le 20 Janvier, à 8 heures

3ème Soirée d'Abonnement.

"RIGOLETTO"

Grand opéra en 4 actes. Musique de Verdi.

Avec MM. Hessatto Zocchi, Huberty, Lacombe, Geoffray, Mmes Rolland, Sterckmans et Mee et MM. Levain et Froidurot

Au Premier acte Grand Ballet.

Samedi soir, "LOUISE."

En répétition: "AIDA"

19 jan—2t

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant

17 set

SALLE DE BILLARDS —DE— MILLER

Parties entre Experts Tous les Soirs.

Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.

116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

YOUR Boy AND Girl SHOULD BE EDUCATED TO SUPPORT THEMSELVES

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles'

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et es femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Enseignement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine; $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT at 8 MATS Tues. Thurs. Sat. 2

LE SUCCÈS INTERNATIONAL

MRS. WIGGS OF THE CABBAGE PATCH

Liebler & Co., Directeurs.

Semaine Prochaine—THE GIRL FROM RECTOR'S

18 jan—5t

Orpheum

Phone Main 333.

Semaine Commençant Lundi Mat., 17 Janv

Matinées tous les jours à 2.15. Prix 10c à 50c. Tous les soirs, à 8.15. Prix: 10c à 75c.

Gus Edwards' Night Birds

Vaudeville	FRED WALTON
Avancé	SIX GLINSERETTIS
Orchestre	MATTHEWS & ASHLEY
Augmenté	PATRICE
15 Pièces	GRIFF
KINODROME	HAL MERRITT
	LES MYOSOTIS

18 jan—5t

BLANEY'S LYRIC

Téléphone, Main, 134

Mat. Aujourd'hui 2:15—Soirs 8:15

"IGMA," LE GRAND.

Orchestre et Balcon 20c. Galerie 10c. pas davantage.

SPOONER COMPANY
AZELLE MAYE FLOWER
PAUL LE DREW
HANVEY & BAYLISS
ELEANOR WISDOM
MONTE TOM WILKES
BLANEYSCOPE

10c—SHUBERT Spectacle Continue 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux —DE— O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA LORRAINE, 20 janvier.
*LA TOURAINE, 27 janvier.
LA BRETAGNE, 3 février.
*LA SAVOIE, 10 février.
*LA PROVENCE, 17 février.
*LA TOURAINE, 24 février.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. VIRGINIE, 26 janvier.
S. S. CALIFORNIE, 26 février.
S. S. LOUISIANE, 26 mars.

Passage de Première Classe..........$80.00
Passage d'Entrepont....................$29.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le Dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

Renseignements demandés sur :

Thibaut, Charles (de Meaux).
Garenne ou Garennes (succession de).
Braillard, Elise (épouse Mathieu).
Sabathié (Célestin).
Durand [Jean Maurice,] fils d'Isabelle Lamou.
Lagune [Jean Arsène.]
Villettte (Anatole Florent.)

oct—1906

un homme de trente-cinq à six ans. Il avait été le camrade de collège et il était resté l'ami intime de Jacques d'Angeville et de Jean de Vrigny.

On le cite comme un modèle d'urbanité et et de courtoisie.

Il est aimé de tous et galant homme jusqu'au bout des ongles.

Il demanda à Jacques d'Angeville :

—Tu viendras ?

—Non. Je vous suivrai de loin.... J'irai peut-être conduire ces messieurs au rendez-vous et ce sera tout....

Il avait besoin d'être seul.

Depuis la mort de son père, il se sentait sous le coup d'une invincible tristesse.

Sans doute, de ses sentiments pour Suzanne il ne lui restait rien qu'un tendre attachement, mais il souffrait de ne pas la voir librement, de ne pas pouvoir lui témoigner devant tous l'affection partagée qu'il ressentait pour elle, d'être contraint de ne pas lui donner publiquement le titre de sœur auquel elle avait droit.

Et puis il y a des malaises qui ne s'expliquent pas.

Il ressentait, quelques efforts qu'il fit pour s'en débarrasser, des frayeurs secrètes.

Il les traitait d'absurdes, il essayait de les chasser et elles revenaient sans cesse.

Les quelques paroles qui échappaient à Louise, à l'auberge de Villequier, les mots à double entente de Crépinet, ses airs sournois, lui laissaient supposer quelque danger obscur dont Suzanne était menacée et dont il ne pourrait la défendre.

Ses craintes étaient d'autant plus vives, bien qu'il ne voulût pas les laisser paraître, que son ami Jean de Vrigny les partageait.

Le soir, dans un coin du salon, le colonel lui demanda :

—Eh bien ? mon cher d'Angeville, et votre jeune amie ?.... Vous la voyez quelquefois ?

—Oui, mon colonel.

—Toujours charmante ?

—Toujours, mon colonel.

—Heureuse ?

—Je l'espère, mon colonel.

—Vous n'en avez pas l'air parfaitement sûr !

—C'est vrai, j'ai quelques doutes, je peux bien vous le dire, mon colonel, mais des doutes seulement !....

Il soupira longuement.

Le bon colonel lui toucha l'épaule.

—Pas tout à fait guéri, dit-il.

Jacques d'Angeville sourit.

—De ce côté-là, mon colonel, je vous jure que si, et j'ai de bonnes raisons pour avoir changé de sentiments....

Il ajouta :

—Et comme vous êtes le plus galant homme du monde et que vous pourriez, sans le vouloir, faire des suppositions contraires à la vérité, je vous promets de vous la dire avant votre départ.

Le bruit de cette chasse se répandit aussitôt de Villequier à Orvilliers et Caudebec.

On vit les piqueurs du baron de Frévaux faire le bois, les valets de chiens amener la meute et passer le bac ; ils devançaient l'époqu eordinaire de ces laisser-courre qui ne commencent guère qu'en octobre.

C'était un événement.

La douceur de la température rendait le plaisir plus vif et la fête plus attrayante.

Le lendemain, au déjeuner de la Coudraie, Georges Dufresne dit à Suzanne !

—Nous irons. Par ce beau temps, ce sera admirable.

Elle répondit simplement :

—Si vous voulez.

Jamais elle ne faisait la moindre opposition aux projets de son mari.

Elle se laissait conduire avec une parfaite soumission ou plutôt avec une profonde indifférence, comme un enfant.

Avec un peu d'attention, elle aurait pu remarquer dans les yeux de son mari une étrange expression de joie.

Mais son esprit était ailleurs. Elle écoutait sa fille qui disait:

—Et moi, j'irai aussi ?

Le père ne fut pas de cet avis.

Il objecta vivement :

—Que ferons-nous de cette petite ?

Elle n'avait pas l'habitude d'aller en bateau.

Or, si on voulait profiter de cette chasse, qui serait un merveilleux spectacle, il faudrait descendre tranquillement la Seine jusqu'en face du château d'Etelan.

Là on se trouverait dans le voisinage du rendez-vous de l'Ermitage d'où partiraient les cavaliers.

Selon toute apparence, le temps resterait au calme.

On entendrait les fanfares du lancer et on verrait de quel côté se dirigerait la chasse.

D'ordinaire les cerfs se faisaient battre longtemps dans cette partie de la forêt où ils se plaisent et on en avait vu qui suivaient la berge jusqu'au Vieux-Port où ils rentraient sous bois.

Georges Dufresne donnait ces explications avec complaisance.

Même la barque pourrait remonter ensuite en face de Jumièges où la prise avait lieu le plus souvent, dans les grands marais du bord de l'eau.

Personne ne jouirait donc mieux de la fête et avec moins de fatigue.

Suzanne l'écoutait avec son insouciance ordinaire.

Lorsqu'il eut terminé ses observations, elle répéta :

—Comme vous voudrez.

Et mademoiselle Georgette reprit, avec son obstination d'enfant, d'un ton à n'être pas refusée :

—Moi aussi j'irai, n'est-ce pas, mère ? Tu veux bien ?

Suzanne demanda :

—Il n'y a pas de danger ?

— Assurément. Autrement, vous proposerais-je de vous emmener !

—Alors, pourquoi ne pas la prendre avec nous ?

Il parut d'abord très contrarié de cette insistance, mais il se décida tout à coup.

—Au fait, si vous le désirez..

—La place ne manque pas dans le bateau ?

—Oh ! non !

—On y peut tenir cinq à six ?

—Dix si on veut.

Elle insinua :

—Peut-être pourrait-on proposer aux Glatigny ?......

Il sourit.

—J'y pensais, dit-il, mais j'ai rencontré le baron. Il attend du monde chez lui demain, des marchands qui viennent acheter des chevaux. Vous comprenez, les affaires avant tout. Sa femme ne peut pas s'absenter.... Elle est forcée de rester chez elle pour les recevoir......

—C'est dommage.

—Je le regrette comme vous.

Il répéta à diverses reprises :

—Cette chasse sera de toute beauté et dans cette magnifique saison c'est une occasion des plus rares.

Alors elle insinua encore, comme si elle eût craint de rester presque seule, en tête à tête avec son mari :

—Si on demandait à la présidente ?....

Sans doute une idée diabolique passa dans l'esprit de Georges Dufresne.

—Parbleu, dit-il, je n'y songeais pas et j'avais tort. Je vais courir chez elle. J'en parlerais bien au docteur mais ce serait inutile. Il n'aime pas l'eau et pourtant, c'est si agréable !

Il partit aussitôt et ne tarda pas à revenir.

—C'est entendu, dit-il. Elle a accepté avec enthousiasme. Nous la prendrons demain en allant déjeuner à l'Orfrasière. La barque nous attendra au bas de la falaise. Ce sera une belle partie !

Il se frottait les mains avec enthousiasme.

Mademoiselle Georgette était ravie de son côté et l'imitait de son mieux.

Suzanne demanda de nouveau à son mari en le regardant, une main posée sur les beaux cheveux de sa fille :

—Mais vous êtes bien sûr qu'il n'y a aucun danger ?....

Il haussa les épaules.

—Ne vous inquiétez donc pas pour rien, dit il, et puis ne serai-je pas là !

Du danger !

Est-ce qu'il y en avait jamais eu, excepté pour les imbéciles qui veulent canoter, sans savoir, dans une coquille de noix faite de planches mal jointes ou dans une cuve à lessive? Mais avec la "Georgette," un nom heureux, et la meilleure barque de Villequier à Caudebec, c'était connu !

Il plaisanta agréablement les naufrages dont on racontait l'histoire dans le pays et démontra pour chacun d'eux que si un malheur était arrivé, c'était par suite d'absurdes imprudences.

Et il avait la prétention de s'y connaître !

Le lendemain dès cinq heures du matin, il roulait sur sa bicyclette pour donner des ordres à sa maison de l'Orfrasière et tout préparer lui-même.

En quarante minutes, il arpenta les trois lieues et demie de route qu'il avait à faire.

Il expédia Crépinet aux provisions et alla prendre sa barque à Villequier pour l'amener au bord de la route qui longe le fleuve, juste au-dessous de sa maison où il pouvait l'amarrer par les temps ordinaires.

Lorsque le bossu rentra avec sa charge de vivres, son patron n'était pas encore de retour.

Crépinet déposa ses paniers dans la cuisine et alla rôder un instant sur la falaise d'où son regard plongeait sur les rives de la Seine.

La barque se balançait à sa place habituelle, attachée à un pieu fixé en terre, et Dufresne en descendait après l'avoir examinée avec attention.

A continuer.